

une Suisse sans armée

Organe d'échanges et de débats du Groupe pour une Suisse sans Armée

n° 90 - été 2011



**Femmes et armée ...
indignez vous !**

GSSA

Edito:

Des femmes, de la non-violence et le souffle de l'avenir ...

A l'heure où j'écris ces lignes, le monde tremble - et jouit - d'une nouvelle réalité, d'une nouvelle éthique. Ce qui semblait n'être que le « printemps arabe » est en train de devenir le « printemps des peuples ».

Heureuse surprise? Pas vraiment. Plus dure sera la chute ? Donnons-nous déjà la force et la douceur, les moyens de nos espoirs, osons la prospective... pour nous permettre non-seulement de regarder et de comprendre le présent et l'avenir, mais pour pouvoir aussi les bien construire.

Les peuples ne sont plus dupes du néo-libéralisme et - à l'image des Tunisiennes et des Égyptiennes, des Islandaises, des Grecques, des Espagnoles, de toutes celles mais aussi de ceux qui lient des revendications sociales aux mouvements actuels, à l'image encore de nombre de Suissesses et de Suisses - nous n'avons pas l'intention de payer pour la crise!

Quoi qu'il adienne ces prochains mois, la réaction sociale au pillage de la planète et à la paupérisation des peuples ne peut être qu'une bonne chose.

De là à dire que les ressources de l'humanité, y compris les ressources non-renouvelables, appartiennent à toute l'humanité : il y a là un pas que nous allons allègrement franchir. Rappelons ici que c'est une classe de nantis qui s'est mise toute seule dans la crise, prouvant ainsi d'une part son incompétence et d'autre part son égoïsme, un égoïsme rare et inhumain qui à l'heure de Fukushima - osons le néologisme! - est un égoïsme « planéticide ». Il nous est d'autant plus facile d'appeler à un partage plus humain et durable du « bien commun de l'humanité » du fait qu'un tel partage résoudra, si ce n'est tous les problèmes de sécurité, du moins le plus grand nombre d'entre eux. Nombre de ces conflits sont des conflits de ressources ... ou de pauvreté ! Vision simpliste ? Elle ne l'est pas moins que celle qui consiste à croire qu'une élite dénuée d'humanisme puisse faire survivre l'humanité, qui plus est par la force des armes.

Mais comment en est-on arriver là? Et comment en sortira-t-on? Nous sommes résolument persuadé que les progrès de la démocratie et de l'égalité, de toutes formes d'égalité, font reculer la violence et la guerre. Y a-t-il un lien entre les révoltes actuelles, leur non-violence et la cause des femmes? Assurément! La grève des femmes du 14 juin prochain en fera largement la démonstration.

Avec une subtilité certaine, Jo Lang lie l'accès des femmes au droit de vote en Suisse à ... je vous laisse la surprise! Selon lui, les hommes ont par ce geste renoncé à l'arme (l'épée des landsgemeinde) en tant que symbole de la citoyenneté. Par un raisonnement similaire, nous pensons qu'une meilleure égalité entre les femmes et les hommes signifiera que nous n'avons plus besoin d'armée pour faire vivre la civilisation et qu'il est temps d'y renoncer pour partager, non pas la civilisation elle-même qui demeure dans sa diversité, mais son humanité qui elle, est universelle.

Les femmes l'oublient parfois, mais elles sont tout aussi concernées que les hommes par les problèmes de paix et de militarisation. Nous les incitons donc ici, elles aussi, à supprimer, avec le GSSA, le service militaire obligatoire.

Pour aller pas à pas – pacifiquement - dans la bonne direction, Mesdames, nous vous dédions ce numéro du journal!

Christophe Barbey

SOMMAIRE

Obligation de servir, cheveux long et droit de vote des femmes	3	Mercenaires	9
Initiative conscription: appel à la participation	4	Neutralité	10
Grève des femmes: 14 juin	5	Indignez-vous et démocratie réelle	11
Les femmes et la paix	6	Responsabilité de protéger	14
Des femmes dans l'armée	7	Colloque «service citoyen»	14
2 Armée Suisse: soldats et chocolat	8	La page des actifs	15

Femmes, droit de vote et conscription:

Obligation de servir, cheveux longs et droit de vote des femmes ...

Dans ce bref aperçu de l'histoire et de la signification de l'obligation de servir, j'aimerais notamment expliquer pourquoi en Suisse ce n'est qu'à partir du moment où les hommes se sont mis à porter les cheveux longs qu'ils ont été prêts à accorder le droit de vote aux femmes.

Mais commençons par le commencement: l'obligation de servir est une tradition inventée de toutes pièces. Bien que le principe en fût admis, elle n'eut pas d'existence réelle durant tout le 19^e siècle.

Je cite l'article 2 du Pacte fédéral de 1815: «Pour assurer cette garantie, et pour préserver la neutralité de la Suisse, un contingent sera formé avec les troupes de chaque canton, d'après le rapport de 2 hommes pour 100 habitants.»

Bien que seuls deux pour cent de la population aient alors dû se plier à l'obligation générale de servir, ce principe avait une valeur symbolique importante, qui dépassait de loin la sphère militaire. Comme l'écrivait un expert du droit constitutionnel en 1932: «Dans les anciennes démocraties germaniques aussi bien qu'helvétiques, les droits politiques étaient indissociablement liés à l'obligation de servir. Le jeune citoyen obtenait le droit de participer à la Landsgemeinde l'année où il accomplissait son service militaire. Le devoir de s'exercer au maniement des armes était en même temps le droit d'en faire usage pour sa défense. C'était un honneur d'être armé, alors qu'à l'inverse, celui qui n'avait pas d'arme n'avait pas d'honneur.

En 1957, le Conseil fédéral continuait à opposer au vote des femmes l'argument suivant: «Le droit de vote découle de l'obligation de servir, en vertu d'une tradition qui remonte aux anciennes Landsgemeinde, où ne pouvaient voter que les citoyens armés. L'homme étant seul jugé apte aux managements des armes, lui seul disposait du droit de vote et d'éligibilité. Cette conception reste vivace dans notre pays, comme en témoignent les deux Appenzell, qui exigent le port de l'épée comme condition de participation à la Landsgemeinde».

Les hommes qui n'accomplissaient pas leur service militaire passaient pour des infirmes sans honneur, inaptes au service de l'Etat. Les femmes étaient donc collectivement considérées com-

me inaptes, indignes d'accéder aux honneurs de la citoyenneté. C'est seulement à la fin des années 1960, lorsque les hommes se firent de plus en plus nombreux à refuser de servir l'armée, que l'opinion devint prête à accepter le droit de vote des femmes.

D'un point de vue culturel et sociologique, il est intéressant de constater qu'aucune armée occidentale n'a agité la question de la longueur des cheveux avec autant de véhémence que l'armée suisse dans les années 1970.

Cette guerre contre les cheveux longs n'a qu'une explication: ils symbolisent le rejet des valeurs soldatesques, associées comme dans nul autre pays à la masculinité. Même en tant que civils, les hommes qui portaient les cheveux longs devaient s'attendre à ce qu'un militaire actif se saisisse haineusement de leur crinière.

D'où ma double thèse: les hommes étaient mûrs pour accorder le droit de vote aux femmes lorsqu'ils ont commencé à laisser pousser leurs cheveux. Parallèlement à ce processus de maturation dans le domaine de l'égalité entre les sexes, une dissociation s'est opérée entre les droits du citoyen et l'obli-

gation de servir. L'introduction du vote des femmes a définitivement balayé l'idée d'inaptitude à l'exercice des droits politiques.

Tout cela fait maintenant partie de l'histoire. Aujourd'hui, même un Oskar Freysinger porte les cheveux longs. Mais cette histoire se poursuit à travers la crise que connaît le service militaire depuis les années 1970. Ce n'est pas un hasard, car aucune question ne montre aussi clairement l'absurdité de l'obligation de servir que celle-ci: pourquoi les hommes sont-ils astreints au service militaire et pas les femmes? Etendre l'obligation de servir aux femmes est inconcevable, même et surtout pour ses plus farouches partisans. Ce qui prouve que l'histoire que l'on vient de raconter n'est pas finie. Si l'obligation de servir ne peut pas valoir pour les femmes, elle devient de plus en plus difficile à défendre pour les hommes.

En cause, le lien entre obligation de servir et égalité face aux obligations militaires. Comme nous le savons, celle-ci ne joue plus: moins de la moitié des hommes astreints aux obligations militaires accomplissent leur service jusqu'au bout. L'obligation de servir est dépassée et n'a historiquement plus de raison d'être.

Jo Lang, Conseiller National



La Suisse part attaquer la Lybie en porte-avoins (photo fournie par S. L'Haire)

Appel à la participation

Le service militaire est une lourde obligation pour les personnes qui y sont astreintes. C'est aussi une lourde charge pour les entreprises et pour les finances publiques. Mais surtout, le service armé induit une certaine forme de conflictualité – grave, celle de la guerre! – qu'aucun danger concret ne justifie plus. Apprendre l'usage des armes et le rejet ou la crainte de l'autre, étranger ou ennemi, n'est pas anodin. Qui plus est à une époque où une certaine tendance politique entend utiliser l'autre à des fins électorales. Développer, chez des hommes jeunes, une identité masculine basée sur l'obéissance et sur l'usage de la violence n'est pas anodin non plus. C'est non seulement dangereux, mais cela perpétue une vision inégalitaire de la société.

Pour toutes ces raisons, le GSsA travaille à créer et demande une société dans laquelle les conflits sont prévenus plutôt que combattus, où l'on enseigne à les résoudre pacifiquement (ou à tout le moins sans les aggraver) et dans laquelle le service militaire, l'apprentissage de la guerre, n'est plus obligatoire.

La récolte de signatures pour l'abolition du service militaire obligatoire avance. Il est rentré près de 70'000 signatures, mais il en faut encore en tous cas 40'000 d'ici Noël. Toute aide est bienvenue. Les liste de signatures sont disponibles ici: www.finconscription.ch

Merci de renvoyer rapidement et régulièrement les feuilles remplies, même partiellement.

Deux grandes campagnes de récoltes de signatures sont prévues ces prochaines semaines:

- La fête de la musique dans toute la Suisse Romande du 17 au 19 juin
- Le Paléo du 19 au 24 juillet

Venez nous aider, inscrivez-vous en téléphonant au 022 320 46 76 ou envoyant un courriel à gssa@gssa.ch.

Il existe aussi toute une série d'autres dates, fêtes et festival, mais aussi recrutement et entrée en caserne (4 juillet, entrée des écoles de recrue d'été) ou marchés, petits et grands, pour lesquels nous souhaiterions faire acte de présence et de solidarité, pour lesquelles vous pouvez, avec ou sans, nous récolter des signatures et faire circuler des feuilles. Si nous sommes disponibles ou déjà présents, nous viendrons et apporterons le matériel. Si vous êtes intéressés, demandez-nous le programme ou commandez-nous des feuilles et du matériel.

Nous aimerions aussi que les *partis politiques et les associations* s'impliquent beaucoup plus. L'armée devient plus encore un bastion de la droite (et surtout de l'UDC) et seule une forte réaction populaire permettra d'éviter que le parlement n'engage de nouvelles dépenses (des avions) ou ne durcissent plus encore la situation des militaires et des civilistes. Nous attendons de vous un engagement sincère et appuyé. Nous vous recontacterons directement, mais de votre propre initiative nous attendons de vous que vous commandiez des feuilles pour vos bureaux et vos publications (si nécessaire nous payons les frais supplémentaires dûs à l'encartage), que vous récoltiez des signatures sur vos stands et que vous publiez des articles sur la question. N'attendez pas la votation pour faire campagne!

Merci.

Brève:

Les Islandais disent non à la dette

Trois banques islandaises (petit pays sans armée) se sont effondrées suite à la crise des «subprimes». Les principaux lésés (plusieurs milliards) ont été des épargnants allemands et néerlandais, dont les pays respectifs ont exigés le remboursement intégral par le gouvernement islandais. Par deux fois, celui-ci à tenté d'imposer des plans d'austérité à sa population. Plans qui auraient exigé de chaque habitant de cotiser près de 100 euros par mois, pendant des années, pour rembourser. Par deux fois et on les comprend, les Islandais ont dit non en votation populaire face à cette tentative ouverte de leurs faire payer le prix de la crise.

Ce n'est pas la première fois que l'Islande est confrontée à ces deux pays sur une affaire d'ampleur mondiale. La première fois, par un procédé non-violent et 20 années de lutte, elle a obtenu d'eux et de la Grande-Bretagne la préservation, la reconnaissance de ses eaux territoriales. Les règles établies par l'Islande sont devenues la norme mondiale pour la

distance aux côtes de la zone économique exclusive. Puisse-t-il en être de même de ce vote démocratique. Il rappelle au monde que

ce n'est pas aux peuples de payer la crise, mais que c'est au contraire les peuples qui doivent bénéficier de la prospérité.



Source: Courrier International

Femmes ou armée:

Encore une grève des femmes ? Mais bien volontiers !

L'oubli volontaire du principe de l'égalité entre les sexes dans le projet de constitution genevoise montre si bien que l'égalité n'est pas encore acquise, et de loin!

Il y aura donc grève nationale, indignation, manifestations et fêtes toute la journée du 14 juin, date anniversaire du droit de vote des femmes!

Le GSsA, conscient du lien profond qui unit la liberté des femmes à la construction de la paix et au recul de toutes les violences a souhaité par ces quelques pages et par sa présence ce jour-là s'associer pleinement à ces manifestations.

Mais restons humbles, si le GSsA, par son thème de travail traite de questions militaires et donc de questions qui à priori semblent être des questions masculines, il doit déplorer n'avoir pas plus de femmes actives parmi ses membres ... Dommage! Car les problèmes

militaires et les questions de paix touchent tout autant les femmes que les hommes. Par nos impôts et nos cotisations sociales nous participons toutes et tous aux coûts de l'appareil militaire, coûts qui ne baissent pas ou presque – et on parle à nouveau de les augmenter pour des avions de combat – et cela alors même que toutes les autres prestations diminuent ou renchérissement et que le pouvoir d'achat baisse ... sauf pour quelques privilégiés.

Mais les vrais coûts de l'armée ne sont pas là. Ils sont dans la banalisation de la violence et de ses conséquences, dans des armées publiques ou privées qui ne servent guère que les plus puissants et dans la difficulté jusqu'ici à faire prévaloir la non-violence dans les ins-

titutions politiques, y compris pour l'interdiction de la guerre, décrétée par l'ONU il y a déjà plus de 60 ans. Indignons-nous!

Le programme complet des manifestations est disponible ici: www.14juin2011.ch

Un moment particulier est prévu à 14h06 dans toute la Suisse. À Lausanne, concert de sifflets...

Du matériel est aussi en vente à la même adresse.

**D'habitude on
range, aujourd'hui
on dérange !**

**Mardi 14 juin 2011
Journée de fête et de
GRRRêve pour l'égalité**

En 2011, on fête :

40 ans de droit de vote des femmes

30 ans du principe d'égalité dans la constitution fédérale

20 ans de la grève des femmes de 1991

15 ans de loi sur l'égalité



**Nous allons les peindre en rose ... les
fauteurs de guerre!**

Il y a dans le nord de la Suède une gigantesque base militaire, que nombres de pays du monde, dont la Suisse utilisent pour s'entraîner. On y fait voler des avions et d'autres engins dans la douceur du soir, on y lâche des bombes à qui mieux-mieux et on y teste des armes à qui en veut ... STOP! Organisés entre autres par l'Internationale des résistants à la Guerre, sur le thème de «la guerre commence ici», un camp et une action non-violente que l'on espère de masse, ont été décidés pour mettre en lumière - en rose - cette pratique. Le 26 juillet, une colonne de véhicules roses, motorisés ou non, se dirigera vers la base pour la peindre - ou pour peindre tout ce qui se laissera peindre - ... en rose! Plus d'info sur: www.warstartshere.com/en

Les femmes et la paix ... plus qu'une évidence

De tout temps, il y eut des femmes pour promouvoir la paix. Les héroïnes d'Aristophane (Lystrata) il y a à 2'500 ans déjà, Bertha von Suttner aux côtés d'Alfred Nobel pour la création du prix, Eleanor Roosevelt pour la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, Rosa Parks pour la défense des droits civiques aux États-Unis ... Quelques exemples parmi d'autres.

La question de savoir si les femmes ont une tendance naturelle à la paix mérite d'être abordée, même s'il ne peut y avoir de réponse tranchée et définitive. La déclaration de Séville sur la violence (UNESCO 1989) le rappelle utilement: la génétique, la biologie, les instincts et les comportements ne peuvent seuls ou ensemble expliquer ou légitimer la paix ou la violence. C'est avant tout une question de choix, de culture. Bien sûr, l'environnement social des femmes (plus ou moins naturel et partagé) les incite à la paix. La maternité et les soins aux enfants se prêtent mal à la violence. Mais cela ne concerne de loin pas que les femmes, c'est toutes les générations présentes et futures et tous genres confondus, qui doivent être préservées du fléau de la guerre, qui plus est de la guerre nucléaire.

Au-delà de cela, avoir par les faits ou culturellement attribué la violence aux hommes est une de ces scories historiques, une forme de mal-développement ou de mal autrefois nécessaire faute de prévention, dont il convient de se débarrasser, non pas pour partager cette violence avec les femmes, mais pour la dépasser.

La question inverse peut aussi être posée. La condition des femmes était-elle meilleure dans des sociétés qui sont plus en paix? Les recherches à ce propos manquent. Nos études sur les pays sans armée permettent pourtant de dégager quelques tendances en ce sens. Le Programme des Nations Unies pour le Développement, dans son indicateur du développement humain, a réalisé certaines années un classement séparé pour les hommes et les femmes dans lesquels les pays sans armée répertoriés gagnaient un rang ou deux. Le fait de ne pas avoir d'armée y favorise donc effectivement et concrètement, même si c'est modestement, la cause des femmes, leur qualité de vie. Un autre indicateur est tenu par l'Union Interparlementaire sur la participation des femmes en politique. Il donne un résultat assez semblable. Quelques pays sans armée sont nettement dans le groupe de tête et la plupart tiennent nettement la moyenne mondiale. Les pays du Pacifique occupent toutefois les derniers rangs, en bloc, les chefferies, exclusivement masculines, y tiennent encore un rôle non négligeable. Il faut pourtant à ce propos dire ou rappeler que tous les pays sans armée sont démocratiques (sauf le Saint-Siège), ce qui est en soi déjà une forme de progrès.

Les instances internationales ont renforcé ce lien fondamental entre la condition des femmes et la paix en appelant à la participation des

femmes et à la prise en compte de leurs réalités dans les processus de paix. Par une de ses premières résolutions «thématiques» (et non plus géographiques), la 1325 du 26 octobre 2000, le Conseil de Sécurité a initié un processus continu de renforcement de la position des femmes dans l'ONU, dans les États membres et dans la société, afin de leur garantir leur droit à la paix et au respect. Le processus, abondamment repris par la société civile, fait chaque année l'objet de l'évaluation et de rapports. Plusieurs résolutions ultérieures sont venues le renforcer.

Il apparaît ainsi assez évident que la condition des femmes progresse dans la paix et qu'elle fait progresser la paix. En un sens ce n'est que justice, car il convient de rappeler que ce sont les femmes qui payent le plus lourd tribut - vies détruites ou brisées - aux horreurs de la guerre.

Et chez nous ... Discrimination?

On entend parfois dire qu'il y aurait une discrimination inverse, contre les hommes, du fait de l'obligation de servir. Certes, ils offrent près d'une année de leur vie, ou une part de leurs revenus, à la collectivité. Mais les femmes, de part leurs tâches ménagères et éducatives offrent bien plus en temps réel. La tenue d'un ménage avec enfant prend entre 20 et 30 heures par semaine, un travail à tiers temps sur environ 20 ans, soit 6 ans de leur vie à plein temps!

Mais le service militaire obligatoire impose une discrimination plus grande encore. C'est celle du patriarcat, au sens où c'est l'homme qui dispose du pouvoir et de la force. Maintenir cette façon de penser et de concevoir la société, c'est effectivement nuire aux droits des femmes à la décision, à la possibilité de résoudre et de prévenir les conflits non pas par la force seulement, mais aussi par la douceur.

Ainsi, il est essentiel de supprimer le service militaire (obligatoire ...) non seulement pour que les hommes augmentent leur participation aux tâches ménagères, mais bien évidemment pour qu'eux aussi, ils apprennent la paix et y participent!

Christophe Barbey

Brève:

Le courrier

Echange de bons procédés, nous avons encarté dans ce numéro du journal le formulaire d'abonnement au Courrier et le courrier a encarté l'initiative pour l'abolition du service militaire obligatoire. Le Courrier est un journal d'information indépendant comme il y en a peu. Il n'a pas de but lucratif, il est géré par une association, il n'a que peu de publicité, mais et surtout, il défend une ligne rédactionnelle humaniste. C'est donc un plaisir que de coopérer avec lui et de le lire tous les jours. Notre coup de cœur? Le jour d'un certain mariage, cette extraordinaire manchette: «Exclusif: Pas d'article sur le mariage de Kate et William».



Merci de ne pas se marier en uniforme

Femmes ou armée:

Des femmes dans l'armée ? Une pure gageure

L'histoire de la présence des femmes dans l'armée montre qu'elles n'y ont pas fait progresser l'égalité, ou si peu ... Mission impossible?

L'armée s'adjoint des femmes dès 1939. Sauf pendant la guerre, leur nombre reste purement anecdotique. Il est stable et les femmes montrent très peu d'intérêt: 1 soldate pour 1000 soldats. Leur intégration se fait à coup de petites réformes, qui aboutissent en 2004 à une égalité prétendument complète, mais à la sauce masculine. Les femmes ont désormais accès, en théorie, à toutes les fonctions et à toutes les armes, mais elles ont perdu, au cours de cette évolution, les libertés et privilèges dont elles disposaient. Jusqu'en 1993, leur service est moins long. Et si jusqu'en 1990 les armes leur étaient interdites, le choix qu'elles avaient ensuite de les porter ou non leur a été retiré en 2004. Elles subissent désormais le même asservissement (pardon, les mêmes obligations !) que leurs collègues masculins. Si leur choix de départ est volontaire, une fois fait, il est irrémédiable. Elles peuvent se désister jusqu'à la fin du recrutement. Nombres d'entre elles le font à ce moment-là (15 à 20%). Une éventuelle sortie de l'armée n'est ensuite plus possible que pour des raisons médicales ou en passant par le service civil (un seul cas connu!).

Il reste des anomalies. Les raisons de famille – grossesses et éducation des enfants – ne libèrent pas des obligations militaires. Tout au plus, les grossesses permettent-elles des reports de service. On notera toutefois que les hommes n'ont pas ce droit. L'accouchement d'une conjointe ne les libère pas d'une période de service militaire, au mieux permet-il d'obtenir un congé de quelques heures. Dans quel pays vit-on où les hommes ne peuvent se voir garantir le droit d'aider leurs femmes à accoucher? Les soldates sont soumises aux tirs obligatoires, mais elles n'ont pas à payer la taxe d'exemption, discrimination inexplicable. On préférerait leur voir accordé un droit de se désister puisqu'au départ elles étaient volontaires. Les femmes militaires aiment bien grader. A tel point qu'en 2010, il y a plus de soldates officières ou sous-officières (525) que de soldates sans grade (495). A l'opposé, seuls 15% des hommes sont tenus de grader. Réflexe de défense face une institution qui reste hautement machiste ? Possible. Privilège accordé par l'armée pour sa propre image de marque? Possible aussi.



Plus probablement, le fait de les faire grader les protège mieux des vicissitudes de la vie militaire. Quant au droit militaire, qui n'est déjà pas riche de qualités juridiques et de respect de la personne, il est dénué de toute courtoisie. Hormis les règles sur la durée et la forme du service, toutes basées sur le principe d'égalité, sa seule mention des questions de genre est le droit à des chambrées séparées, en principe...

En cinq ans de permanence, nous avons reçu trois soldates. Une pour un détail, deux demandant à quitter l'armée. Elles l'ont fait, sur les conseils de leurs officières supérieures – merci Madame la colonelle – en passant, triste alternative, par les services d'un psychiatre. Toutes deux ont évoqué à l'appui de leur demande d'exécrables conditions de vie en caserne: plaisanteries grivoises et attitudes machistes en abondance, usages des sanitaires non privatifs, punitions de genre (mesdames font du ménage pendant que messieurs font un exercice qui, selon leurs officiers, n'est pas destiné aux femmes), impossibilité de faire entendre leur point de vue ou même mépris des questions de genre et enfin visite chez le psychiatre pour en sortir.

Bien que ces cas ne soient peut-être pas systématiques, ils illustrent très bien ce que peut être le quotidien d'une femme en caserne si les égards nécessaires ne lui sont pas juridiquement garantis, assurés et vérifiés. Dans le civil, une loi sur l'égalité y a été nécessaire. Rien de tel à l'horizon du droit militaire.

Ainsi, l'intégration des femmes dans l'armée n'a pas jusqu'ici beaucoup influencé l'armée. Pas d'évolution en ce qui concerne la vision des conflits et de leurs solutions, pas de traces connues de médiation ou de défense non-violente dans le fonctionnement et la stratégie de l'armée, pas d'influences notoires sur les fonctionnements coopératifs ou hiérarchiques de l'institution et sur le respect dû à la personne humaine, souvent faible ou franchement mauvais dans le cadre de l'armée. Enfin rien ne semble avoir été fait pour adresser les effets secondaires souvent graves que peut avoir l'armée sur la masculinité et sa relation à la violence. Tout cela malgré

l'intégration de femmes jusque très haut de la hiérarchie.

On peut donc dire que les femmes ont été «absorbées» par l'institution militaire et que leur présence dans l'armée n'a pas fait progresser la cause des femmes et de l'égalité de façon décisive, ne serait-ce qu'au sein de l'armée.

Vu les problèmes évoqués, la lenteur des évolutions et malgré les solutions proposées, il est à notre avis bien plus simple de supprimer l'armée que de croire, ne serait-ce qu'un instant, que la présence des femmes dans l'armée puisse améliorer sérieusement et durablement la condition féminine, ou diminuer d'autant la violence et la conflictualité dans la société et la civilisation.

En légitimant l'armée et ses violences et la lenteur des évolutions à son propos, les femmes qui y participent pourraient même aggraver la situation.

Cordialement...

Femmes ou armée:

L'armée suisse, soldats et chocolat

Les traditions, paraît-il, sont bonnes à respecter, car elles contribuent à la création d'une identité et d'une cohésion nationale ... Soit. Mais quel genre d'identité? Une identité pour qui, comment? En d'autres termes, cela équivaldrait à affirmer la chose suivante: si tu es Suisse, tu aimes ton armée et tu ne veux surtout pas qu'on y touche. Seulement voilà, je n'y crois pas. J'irais même plus loin, cela m'indigne!

Force est de constater qu'il en va de l'armée suisse comme du chocolat: quiconque ose s'y attaquer est susceptible de se voir considérer comme un hérétique n'ayant rien compris aux «vraies valeurs» de la nation ou de la torréfaction. L'armée, tout comme le chocolat, le fromage ou encore le secret bancaire, fait partie de ces mythes ancestraux dont on ne sait plus très bien pourquoi ils existent, mais que l'on continue tout de même à défendre coûte que coûte. Personnellement, je préfère le chocolat belge, mais là n'est pas la question.

J'ai toujours eu énormément de mal à comprendre comment les gens – moi la première – pouvait aussi facilement accepter de voir leur quotidien teinté de relents militaires. Et oui, si l'on y réfléchit bien, il ne se passe pas un jour sans que l'on ne croise des hommes en uniformes dans la rue, à la terrasse d'un bistrot – une bière à la main – ou dans les transports publics. Dans ma poche, j'ai un couteau suisse Victorinox... Dans ma cuisine, j'ai un tablier et du chocolat militaire acheté à la dernière braderie de matériel de l'armée suisse. Mon mec range son FASS90 (fusil d'assaut, ndr) à côté de l'aspirateur. Et tout cela est plus que normal. On ne le remarque même plus. C'est ce que les sociologues se plaisent à appeler «la socialisation secondaire et continue». Autrement dit, c'est ainsi que l'on finit par internaliser certaines valeurs et normes relatives au militaire. Le résultat de la votation du 13 février dernier en est un parfait exemple. 60% des suisses se sont prononcés contre le retrait de l'arme de service des domiciles des appelés. Pour un pays qui se dit neutre et promoteur de paix au niveau international, vous avouerez, tout



Tank emballé ... en rose

de même, que le paradoxe est saisissant et à la limite du supportable.

Ce n'est pas la seule chose que m'indigne. S'il est vrai que cette hyper militarisation de la société suisse est, de façon générale, choquante, car elle contribue à une acceptation d'une culture symboliquement violente, que penser de ses implications en termes de discriminations entre hommes et femmes? Que penser d'un pays qui, 40 ans après l'obtention du droit de vote par les femmes, s'obstine à réduire la notion de citoyenneté à celle de service à la nation à travers cette appellation obsolète de «citoyen-soldat»? Vous croyez que j'exagère?

Fermez les yeux un instant et essayer d'imaginer une scène ordinaire de la vie d'une famille suisse. C'est le matin. Papa, tout de treillis vêtu, se prépare à partir à son cours de répétition, le fusil sous le bras. Maman fière et souriante, lui dit, sur le pas de la porte, qu'elle lui enverra un petit *army pack* depuis la poste du quartier, afin qu'il ne manque de rien. Les enfants, quant à eux, observent leur géniteur, ce héros des temps modernes, d'un air perplexe et finissent par lâcher la question suivante: «Papa, pourquoi tu vas à l'armée? ça sert à rien». Grand moment de solitude pour nos deux adultes responsables que sont Papa et Maman. Comment expliquer aux deux bambins l'importance de l'engagement militaire de papa? C'est alors qu'entre en action la bonne vieille différenciation des rôles et ses vertus pédagogiques. On explique patiemment aux enfants que les garçons sont

forts et courageux et qu'ils ont le devoir de défendre la nation et leur famille. Les filles, elles, sont trop fragiles et douces pour être mêlées à ce genre de chose. En résumé, les garçons sont faits pour être des soldats et les filles, des mamans. Un rôle pour chacun et chacun son rôle. Vous voyez, vous souriez. L'exemple a fait mouche. Même s'il peut paraître caricatural, il a le mérite de mettre en lumière un certain nombre de mécanismes et de raccourcis intellectuels que nous avons tout-e-s tendances à appliquer et cela dans diverses situations du quotidien. L'institution militaire est *de facto* une des plus propices à la cristallisation des rapports sociaux de sexe asymétriques, car elle est par essence définie comme masculine. L'inclusion des femmes à titre volontaire, n'y change rien. Ne nous leurrons pas.

Mes considérations m'ont donc poussé à réfléchir aux moyens à mettre en œuvre pour transformer la société suisse en profondeur. Le GSsA propose depuis des années l'abolition du service militaire obligatoire. Il va sans dire, qu'à mon sens, il s'agit d'une première étape fondamentale, indispensable. En effet, il faut désacraliser l'institution, la faire descendre du piédestal traditionaliste qui veut qu'elle soit le ciment de la Confédération. Oser la reléguer au deuxième plan pour construire une société aux valeurs plus pacifistes, multiculturelles et égalitaristes Voilà peut-être le plus grand défi qui nous attend ces prochaines années!



Mercenaires:

Compagnies militaires et de sécurité privées

Le GSsA, en collaboration avec le CETIM a organisé, le 17 mai, une conférence de haut niveau sur la situation en Suisse et dans le monde des sociétés militaires et de sécurité privées. Les orateurs étaient José Luis Gómez del Prado, président du Groupe de travail de l'ONU sur la question, Vincent Chetail, professeur à l'Institut des Hautes Études Internationales et du Développement, Melik Osden du CETIM comme modérateur et Christophe Barbey, représentant du GSsA. Le nombreux public, dont Carlo Sommaruga Conseiller National, a pris part à un vif débat car la Suisse a la possibilité d'interdire complètement ses compagnies sur son territoire, même si plusieurs d'entre elles ont déjà établi leur siège dans le pays. La neutralité, la configuration politique au parlement et un large soutien du public (encore en partie à construire, on compte sur vous!) permettront – on le souhaite! – de contrer le Conseil Fédéral. Celui-ci est prêt à toutes les compromissions auxquelles il nous a habitués dans le domaine militaire en se contentant, malgré les très graves violations commises par ces compagnies, du document dit de Montreux qui n'est pas contraignant et qui ne prévoit aucun mécanisme de contrôle. Affaire à suivre ...

Les compagnies militaires de sécurité sont-elles des mercenaires?

Les mercenaires sont bannis par une convention de l'ONU. Mais les gouvernements font de plus en plus appel à des compagnies militaires privées de sécurité. Les États-Unis ont recours à ces compagnies en Irak et en Afghanistan et même la Suisse a utilisé leurs services pour garder son ambassade à Bagdad. Bien que cela leur coûte cher, les gouvernements préfèrent déléguer des militaires engagés dans ces compagnies plutôt que leurs nationaux. Les nombreuses bavures dénoncées sur le terrain ont alerté le Conseil des Droits de l'Homme, qui a nommé un groupe de travail chargé d'établir un projet de convention limitant les agissements de ces compagnies.

Le groupe de travail a préparé un projet qui établit les responsabilités de tous les États concernés, ceux qui louent les services de telles compagnies, mais aussi ceux où elles agissent, recrutent et ont leur siège. Les personnes et les corporations concernées seront aussi responsables. Le document prévoit de réguler, entre autres, leur utilisation d'armes militaires, par exemple afin d'en prévenir le trafic. De plus, chaque État doit veiller à ce que ces compagnies n'utilisent pas la force armée pour renverser un gouvernement, déplacer des frontières, occuper un territoire, déplacer des populations ou pour toute autre violation des droits humains.

Le projet de convention a été bien accueilli par les délégations des pays en développement, mais il rencontre l'opposition des pays développés. Ces pays, en particulier l'Union Européenne et les États-Unis disent que ce n'est pas au Conseil des droits de l'Homme de se saisir de cette question et qu'il y a déjà des traités et des accords sur les compagnies militaires privées de sécurité. Ils évoquent

l'existence du document de Montreux, signé par 35 pays à l'initiative de la Suisse, qui définit les bonnes pratiques des gouvernements à l'égard des compagnies de sécurité. Ils évoquent aussi l'accord signé par ces compagnies qui s'engagent à respecter un code de bonne conduite. Ils insistent sur le fait que ces compagnies ne sont pas des mercenaires sans foi ni loi, mais des militaires soumis à des réglementations.

Dans les faits, on apprend par exemple que des hommes du Chili ont été recrutés par une compagnie américaine, entraînés au Honduras et envoyés en Irak ou en Afghanistan. Les médias ont rapporté les exactions commises par ces hommes à la prison d'Abu Graïb en Irak et dans les villages afghans. Quel État est tenu pour responsable? Est-ce l'État d'origine de ces hommes, l'État contractant ou l'État sur le territoire duquel ont eu lieu ces crimes? Vers quel tribunal les victimes pourront-elles se tourner? Les États se sont engagés à respecter de bonnes pratiques, mais elles ne sont pas suivies d'effet. Ils se sont donné des règles, mais ce n'est que de l'autorégulation, voire de l'autosatisfaction. Les compagnies ont accepté d'observer des règles de bonnes conduites, mais cela ressemble aux bonnes résolutions du

renard dans le poulailler. Les auteurs de ces crimes n'ont pas été inquiétés, sauf peut-être ceux qui, parfois, ont été mis à mort par la population excédée et qui s'est fait justice elle-même.

Ces compagnies privées militaires et de sécurité sont des multinationales de la sécurité qui offrent leur service au plus offrant. Elles sont aussi utilisées par les multinationales commerciales et minières pour préserver leurs activités dans les pays jugés dangereux à cause des réactions de la population. Les gouvernements de ces même pays préservent leurs intérêts d'État lorsque la population, et donc l'armée régulière, ne le feraient pas. Ces multinationales doivent être soumises à une réglementation internationale et doivent rendre des comptes à une instance internationale. C'est ce que demande la convention produite par le groupe de travail, qui propose un comité de réglementation, de surveillance et de contrôle des sociétés privées militaires et de sécurité. En l'absence d'une telle instance, qui doit émettre des règles contraignantes, ces militaires ne sont que des mercenaires.

Michel Monod



Photo: Demir Sönmez

Ouvrir le débat sur la neutralité et l'armée

Qui n'a pas le sourire aux lèvres quand on rappelle que la Suisse est «neutre»? Le statut de pays neutre datant de 1815 (Congrès de Vienne) semble être un concept abstrait devenu hors réalité. La neutralité est bien davantage aujourd'hui une façade qui rend confortable notre rôle sur la scène internationale.

Si le statut de pays neutre a encore joué un rôle important lors de la 2^{ème} guerre mondiale par rapport aux pays tiers, il n'est plus aujourd'hui un élément prépondérant pour déterminer notre place dans le concert des nations. Notre situation dans le bloc européen et la quasi absence de menaces axées sur la Suisse rendent notre neutralité caduque. Son seul intérêt réside de facto dans le fait de donner un cadre à notre comportement sur la scène internationale. Du moins, dans le discours qui accompagne cette politique et qui en est la face visible.

Du bon dans la neutralité...

Pour les anti-militaristes, la neutralité a certes quelques avantages: on peut par exemple la concevoir comme un outil promoteur de paix par des moyens non armés. C'est la neutralité qui nous permet de jouer un rôle d'intermédiaire « neutre » dans un conflit en apportant des solutions civiles. Malheureusement, la Suisse reste très timide dans ce domaine et préfère faire couler de l'encre et dépenser des sommes importantes pour une armée de défense qui n'a plus lieu d'être ... plutôt que s'investir réellement dans cette direction.

En allant plus loin, la neutralité est surtout un statut qui empêche l'Etat concerné d'intervenir militairement à l'étranger, sauf en cas de légitime défense. Mais la Suisse joue avec les limites du concept puisque des soldats armés (mais n'intervenant pas directement dans le conflit) peuvent participer à des missions à l'étranger. Néanmoins, la neutralité à laquelle tient le peuple suisse interdit théoriquement à notre pays d'intervenir militairement aux côtés de l'OTAN ou dans d'autres interventions militaires dont l'impartialité n'est pas prouvée.

...Mais aussi (et surtout) du mauvais

Pas besoin d'être expert en sciences politiques ou relations internationales pour s'apercevoir que notre neutralité n'est qu'une coquille vide. Elle sert surtout à dissimuler – très partiellement – notre réel visage : exportations d'armes, accueil dans nos coffres d'argent sale ou fiscalement détourné, pleine implication dans les politiques ultralibérales responsables des inégalités économiques, politiques d'asile particulièrement rigides, etc. De même, contrairement à ce que l'on pourrait penser, la neutralité ne contribue au-

cunement à notre indépendance politique. Elle n'empêche pas la Suisse, par exemple, d'adhérer à la grande rhétorique nord atlantique de la guerre contre le terrorisme.

Sur le plan de l'accueil des réfugiés politiques, la neutralité ne constitue plus un argument pour que la Suisse soit exemplaire en la matière. Au contraire, la Suisse est devenue l'un des pays les plus restrictifs.

Un double discours

Cette pseudo neutralité, accompagnée du beau discours de «la tradition humaniste» de la Suisse – dont raffole notamment Micheline Calmy Rey – entre en contradiction nette avec nos actes. La neutralité est aujourd'hui un alibi pour donner le beau rôle à la Suisse sur la scène internationale, alors qu'elle ne se comporte pas mieux que les autres.

Il serait en fait intéressant de découpler les concepts de neutralité «armée» et de neutralité «politique». La première, même si elle ne joue plus vraiment un rôle de sécurité pour la Suisse, est symboliquement importante pour que notre pays ne bascule pas dans un concept d'armée offensive reposant sur des attaques préventives ou dans la participation militaire à des missions à l'étranger. La neutralité politique, par contre, n'est plus représentative de notre réalité. Elle bloque toute réflexion et évolution de notre politique globale de paix et de sécurité et surtout, elle permet au gouvernement «de cacher la m... au chat». Il serait beaucoup plus intéressant de débattre du sens de la neutralité dans le contexte actuel et de développer une politique de coopération internationale globale et cohérente. On pense par exemple à l'aberration de proposer à la fois de «bons offices» et de vendre des armes.

Christophe Barbey mentionnait dans ce même journal (n°87) le concept de «neutralité active», ouvrant la voie à la prévention des conflits et pourquoi pas à un renforcement de la coopération Nord-Sud. C'est une piste.

Neutralité et avenir de l'armée

Au plan militaire, la neutralité empêche aussi de crever l'abcès, d'avoir un débat constructif sur la question. Au contraire, elle contribue au renforcement du repli sur soi et au

maintien des concepts dépassés de défense du territoire et dans une certaine mesure, d'obligation de servir. En même temps, elle sert de socle idéologique aux conservateurs pour refuser l'interventionnisme militaire. Plutôt par opportunisme, les milieux anti-militaristes peuvent aussi l'utiliser dans ce sens.

Pragmatiquement, il y a incompatibilité entre les réformateurs de l'armée qui souhaitent se tourner vers l'étranger et acquérir des avions de combats permettant des «frappes préventives» et le concept de neutralité. Encore un dilemme que personne ne veut pourtant régler.

En tant que militants pour une Suisse sans armée, il est difficile de savoir si le statu quo – une neutralité de façade – nous est finalement plus utile, bloquant une modernisation de l'armée, ou si, comme pour les questions de suppression de l'obligation de servir ou du mythe du citoyen soldat, il devient urgent de tout remettre à plat.

Ne faudrait-il pas aujourd'hui faire le deuil du concept de neutralité, ou d'une certaine conception de la neutralité et oser le débat?

Gaétan Morel





Rassemblement «*Démocratie réelle*», Genève le 4 juin 2011 (photo: Demir Sönmez)

Indignez vous:

Le texte qui suit nous est parvenu par les réseaux. Lesquels? Qu'importe, ils sont universels... Nous le publions tel quel. Pour nous, il exprime deux choses: 1) Il y a une «réelle démocratie» (c'est le cas de le dire), qui n'est pas représentative ou même semi directe comme on se prend à la décrire en Suisse, qui va bien au-delà! Elle appartient au peuple, à chacune, à chacun... 2) De même, il n'y pas de sécurité, si elle n'appartient pas à toutes et à tous. Ainsi, la seule sécurité imaginable, c'est le bonheur, l'épanouissement et le partage des ressources de toute la planète avec toute l'humanité. Une sécurité prévenante, qui n'est pas imposée. Une telle sécurité ne se partage pas ... ce serait déjà se l'approprier. Elle est en soi parce qu'elle est aux autres, elle est ensemble parce qu'elle est nôtre.

Cela se passe sur la place centrale à Madrid depuis le 15 mai, et ...

Esquisse de la révolution espagnole à l'usage des peuples du monde, notes précipitées d'un passant qui reste

Aujourd'hui c'est le 25 mai, onzième jour de l'Acampada de Sol. On ne se souvient que très vaguement que tout a commencé le 15 mai suite à une convocation qui circulait dans les réseaux sociaux virtuels pour protester contre les banquiers et les politiciens, qu'un premier campement a été expulsé la nuit du 16 au 17, que c'est à ce moment là que le mouvement a pris son essor, qu'il y avait une campagne électorale, que le campement a été interdit... Tout cela semble loin derrière, tellement le travail est intense et le but ambitieux.

Il est très difficile de rendre compte de la complexité et de l'ampleur du campement de la Puerta del Sol, de ce qui se passe ici. Des centaines de personnes y sont en permanence et par moments pour les assemblées générales notamment, 2 ou 3 milliers, voire plus. Toute la place est littéralement couverte d'affiches, notamment les vitrines des grandes multinationales: «Madrid sera

la tombe du néolibéralisme»; les entrées du métro «Place SOLution» et les échafaudages qui s'y trouvaient «Ils ne nous représentent pas». Quand on pénètre sous les bâches que les vues aériennes de la place vous ont sûrement montré, on découvre un petit monde construit en onze jours et fait de tables, de tissus, de palettes en bois, de cartons, de panneaux informatifs et encore des affiches, des collages et des textes: «Sans travail, sans maison, sans peur», «Je ne suis pas un anti-système, c'est le système qui est anti-moi», «Je pense donc je déränge», «On ne s'en va pas». Les notes d'information, les manifestes et les tracs foisonnent sur toutes les tables.

Sous les bâches, on trouve 3 stands d'alimentation où l'on distribue de la nourriture aux heures des repas, trois infirmeries, 2 stands d'information où l'on dépose aussi les propositions, une zone consacrée exclusivement au tri et à la synthèse des propositions, une bibliothèque, une zone pour enfants, des toi-

lettes, des espaces pour les différents groupes de travail et j'en oublie. Mais surtout, on y trouve des personnes rassemblées et organisées. Si les technologies de la communication sont la voie incontournable par laquelle circulent bon nombre des connaissances nécessaires au fonctionnement du campement et qui ont notamment servi à lui donner son impulsion première, c'est la matérialité des tables, de l'électricité, des bâches, de la nourriture, des têtes et des corps (déjà un peu fatigués), qui donne son énergie à l'Acampada de Sol et qui rend tout cela possible.

Mais, qu'est-ce qu'on y cherche? Qu'est-ce qu'on y trouve? On n'y trouve aucun parti, aucune association, on y trouve des personnes qui se rassemblent librement et volontairement. Elles cherchent ... avec des termes encore balbutiants: «nous voulons une société nouvelle qui donne la priorité à la vie au-delà des intérêts économiques et politiques». Et cette recherche n'est pas qu'une

phrase, n'est pas qu'une vue de l'esprit, et c'est cela l'essentiel. Toute cette belle organisation ne s'est pas mise en place juste pour s'exprimer, ces gens sont là pour décider et agir. «Le mouvement 15M» «Démocratie réelle maintenant» «Les indignés» sont des noms déjà désuets, le seul nom qu'ils se donnent pour l'instant c'est l'Acampada de Sol, un lieu, seulement un lieu, où on réfléchit, on décide et on agit.

L'Acampada de Sol, c'est principalement une assemblée, générale et ouverte, de personnes libres et égales. Pas de fauteuils, mais le sol, pas de climatiseur, mais de l'eau, des ombrelles et de la crème solaire, pas de petits boutons pour voter, mais des mains pour approuver ou rejeter, pas de salaire de député, mais un travail acharné. Et pourtant ils osent faire la politique.

Quelques généralisations qu'un esprit enthousiaste peut faire sur les principes qui guident l'Acampada de Sol, d'après ce qu'il y a vu et entendu

Dans l'Acampada de Sol, il n'y a pas de politiciens, pas de partis, pas de syndicats, pas d'associations, il n'y a que des individus politiques.

Dans l'Acampada de Sol, toutes les décisions se prennent en assemblée ouverte et par consensus, on ne vote pas, on atteint des consensus.

Dans l'Acampada de Sol, la non-violence gère toutes les actions, principalement celles qui auraient comme objet les rapports avec les 'forces de l'ordre'. Face à une expulsion violente, la résistance doit être passive, s'asseoir, se lier aux personnes autour et résister.

Dans l'Acampada de Sol, quand on s'exprime on essaie d'avancer. On est prié de retenir son égo, étant aussi nombreux, quelqu'un dira probablement quelque chose très proche de ce que tu veux dire.

Dans l'Acampada de Sol, a lieu une prise de l'espace publique, une prise du pouvoir politique et un acte de désobéissance civile.

Dans l'Acampada de Sol, les médias ne marquent pas les rythmes, on crée ses propres moyens de communication.

Comment travaille l'Acampada de Sol?

Il y a des centaines de personnes à tout moment et parfois des milliers. Elles s'organisent et pour s'organiser, se divisent et établissent des règles d'organisation. On ne s'embarrasse pas de noms. Le fonctionnement interne s'organise en commissions: alimentation, infrastructure, coordination interne, extension du mouvement, conseil légal, infirmerie, communication, dynamisation d'assemblées, respect, culture ... Les buts, les priorités et

les moyens du mouvement se cherchent en groupes de travail: économie, santé, environnement, politique à court terme et long terme, éducation, féminisme, social... Commissions et groupes de travail peuvent se diviser ou se réorganiser. Et l'expérience montre quelles sont les règles pour assurer un bon fonctionnement, qu'on essaye de fixer en protocoles.

Tous ces groupes et ces commissions fonctionnent comme l'assemblée générale elle-même.

Comment fonctionne l'assemblée générale de l'Acampada de Sol?

Une ou deux fois par jour, l'assemblée générale peut réunir de 1000 à 4000 personnes. Ces AG sont longues et requièrent de grands efforts de la part de tous. Après onze jours les règles se peaufinent et les moyens s'améliorent d'une manière remarquable. Il s'agit de mettre en pratique une démocratie «assembléaire».

Quant au côté matériel, maintenant la sono est presque parfaite et il y a des couloirs pour pouvoir circuler parmi les personnes assises. Du côté humain, le bon déroulement est assuré par un équipe de modérateurs, un équipe de personnes pour noter les prises de parole et une personne qui élabore le compte-rendu au fur et à mesure des décisions.

Trois signes suffisent aux assistants pour faire avancer l'assemblée: on lève et agite les mains pour approuver et applaudir, on croise les bras au dessus de sa tête pour exprimer son désaccord et on fait rouler, toujours au-dessus de sa tête, les avant-bras l'un autour de l'autre pour indiquer un hors sujet ou une répétition. (Au passage ces signes ont été empruntés au langage des signes des sourds-muets, et d'ailleurs deux traductrices sont présentes dans toutes les assemblées).

Des propositions en provenance des commissions et groupes de travail, nourris à leur tour des propositions recueillies entre les personnes qui y viennent, se présentent à l'assemblée. On demande qui est pour, les mains se lèvent. Puis on demande qui est contre. Il suffit qu'il y en ait un pour l'inviter à argumenter son désaccord. S'il y a plusieurs ils se réunissent à part pour mettre en commun les points et les exposer. On écoute. D'après les réactions d'approbation ou de rejet, on écoute de nouveau des avis pour et contre, limités en nombre, des fois trois, des fois plus. On redemande s'il y a consensus, on redemande qui est contre. S'il reste quelqu'un, la proposition est remise à une autre assemblée ou rejeté, rediscuté parfois si l'assemblée estime qu'il s'agit de quelque chose de capital. C'est la différence du consensus par rapport aux votations, on peut dire que le droit de veto appartient à tout le monde.

Du fait qu'il y a des gens qui s'expriment en public moins clairement que les autres, le modérateur reformule la proposition faite, qui sera celle pour laquelle on demandera un consensus et celle qui passera aux actes si elle est approuvée. Une décision sur laquelle on ne trouve pas de consensus est reportée, en demandant aux groupes que la présentent de la retravailler, ou rejetée.

Extension du mouvement:

Au long de la journée le mouvement investit d'autres places autour de La Puerta del Sol. La zone s'y prête, elles sont nombreuses. C'est là que se réunissent les assemblées des différents groupes de travail et commissions.

Actuellement l'Acampada de Sol cherche à s'étendre au reste des quartiers de Madrid et des villages de la région. Mardi 24 a eu lieu la première réunion dans ce sens. Des personnes des différents quartiers et villages sont venues. Il y avait 3 ou 4 mille personnes. Samedi 28 à midi, il y aura des assemblées dans les différentes places des quartiers et villages, leurs propositions seront transmises à une assemblée générale qui aura lieu dimanche 29.

Au moins dans une centaine de villes d'Espagne, il y a des mouvements et des actions similaires, les plus grands sont dans les grandes villes, comme la Plaza de Cataluña à Barcelone qui a son campement ou la Plaza de la Encarnación à Seville... On reçoit des personnes qui viennent d'autres régions et d'autres pays, la liste augmente tous les jours.

Tout ce que je vous ai raconté a été créé sous mes yeux. Je n'ai peut-être pas été assez précis ou assez théorique, mais au moins j'aurai essayé d'être concret. Les problèmes ne manqueront pas, le travail sera immense, mais c'est le moment.

Prends la place! Take the square!

Madrid, Puerta del Sol, 25 mai 2011.

Pedro Navaja.

Voici le site web qui se crée depuis l'Acampada de Sol: <http://tomalaplaza.net/>



Minute de silence à la Puerta del Sol

Quelques jours plus tard nous parvenait le manifeste qui suit. S'il parle de l'Espagne, nous avons en Suisse aussi de nombreuses raisons, souvent les mêmes, de nous indigner. Et nous le faisons! Des rassemblements ont lieu dans toutes les villes de Suisse.

Nous sommes des gens ordinaires

Nous sommes des gens ordinaires. Nous sommes comme vous : des gens qui se lèvent chaque matin pour étudier, travailler ou trouver un emploi, des gens qui ont une famille et des amis. Des gens qui travaillent dur pour procurer un avenir meilleur à ceux qui les entourent. Certains parmi nous se considèrent progressistes, d'autres conservateurs. Certains parmi nous sont croyants, d'autres non. Certains parmi nous ont des idéologies bien définies, d'autres sont apolitiques. Mais nous sommes tous inquiets et en colère au sujet du paysage politique, économique et social que nous voyons autour de nous : corruption parmi les politiciens, les hommes d'affaires et les banquiers qui nous laissent sans recours et sans voix.

Cette situation est devenue la norme, une souffrance quotidienne, sans espoir. Mais si nous rassemblons nos forces, nous pouvons la changer. Il est temps de changer les choses, temps de construire ensemble une meilleure société. C'est pourquoi nous affirmons fermement que les priorités de toute société avancée doivent être le progrès, la solidarité, la liberté de la culture, la durabilité et le développement, le bien-être et le bonheur des peuples.

Voici des vérités inaliénables auxquelles nous devrions nous attacher dans notre société:

- le droit au logement,

- au travail,
- à la culture,
- à la santé,
- à l'éducation,
- à la participation à la vie politique,
- à la liberté du développement personnel,
- les droits des consommateurs pour une vie heureuse et en bonne santé.

L'état actuel de notre gouvernement et de notre système économique ne se soucie pas de ces droits, et de beaucoup de façons, s'oppose au progrès humain.

La démocratie appartient au peuple

La démocratie appartient au peuple (demos = peuple, kratos = force), cela signifie que le gouvernement est composé par chacun de nous.

Toutefois, en Espagne, la majorité de la classe politique ne nous écoute même pas. Les politiciens devraient porter notre voix aux institutions, permettre la participation des citoyens à la politique par des canaux directs qui apportent les plus grands bénéfices à l'ensemble de la société et non pas s'enrichir et prospérer à nos dépens, à l'écoute exclusive de la dictature des principales puissances économiques, ni les maintenir au pouvoir dans un bipartisme conduit par les acronymes inamovibles PP & PSOE [le parti Populaire et le parti Socialiste, ndlr].

L'appétit de puissance et d'accumulation de quelques-uns crée les inégalités, les tensions et les injustices, lesquelles conduisent à la violence, que nous rejetons. Le modèle économique antinaturel et obsolète pousse la machine sociale dans une spirale de croissance qui la consume elle-même, enrichit quelques-uns et plonge les autres dans la pauvreté. Jusqu'à l'effondrement.

L'intention et l'objet du système actuel est l'accumulation d'argent, sans égard pour l'efficacité ni le bien-être de la société. Gaspiillage des ressources, destruction de la planète, création de chômage et de consommateurs malheureux.

Je sais qu'ensemble nous pouvons

Les citoyens sont les rouages d'une machine conçue pour enrichir une minorité qui ne tient pas compte de nos besoins. Nous sommes anonymes, mais sans nous rien de cela n'existerait, parce que nous sommes les moteurs du monde.

Si, en tant que société, nous apprenons à ne pas confier notre avenir à une économie abstraite, qui ne restitue jamais les bénéfices à la majorité, alors nous pouvons mettre fin aux mauvais traitements dont nous souffrons tous.

Il faut une révolution éthique. Au lieu de placer l'argent au-dessus des êtres humains, nous le remettrons à notre service. Nous sommes des gens, pas des produits. Je ne suis pas le produit de ce que j'achète, pourquoi je l'achète et à qui je l'achète.

Pour tout ce qui précède, je suis indigné. Je pense que je peux le changer. Je pense que je peux aider. Je sais qu'ensemble nous pouvons. Je pense que je peux aider.

Je sais qu'ensemble nous pouvons.

Adopté par
l'assemblée générale
de la Puerta del Sol



C'est déjà plein ... pour le 19 juin, tous les indignés d'Espagne s'y sont donnés rendez-vous

La responsabilité de protéger

Quand nous voyons les guerres menées par l'OTAN en Irak, en Afghanistan, plus récemment en Lybie ou autrefois en Ex-Yougoslavie, nous sommes terrifiés. Et quand nous entendons que c'est sur mandat de l'ONU pour protéger les populations, nous sommes abasourdis et nous nous demandons d'où vient ce concept. Monsieur Cornelio Sommaruga nous a donné une explication lors d'une réunion organisée par le MRAP (Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples) en marge du Conseil des Droits de l'Homme.

M. Kofi Annan avait le souci de la prévention des conflits et se demandait comment intervenir lorsqu'un État commet des crimes envers sa population ou qu'il est trop faible pour empêcher de tels crimes. Il a chargé une commission d'étudier les possibilités d'intervention pour prévenir ces situations. L'ONU ne fait pas la guerre, mais moralement il est nécessaire de protéger les populations. C'est en 2005 qu'une résolution est adoptée en Assemblée Générale autorisant le Conseil de Sécurité à intervenir dans de telles situations, conformément à l'article 24 qui lui donne la responsabilité du maintien de la paix et à l'article 34 qui l'autorise à enquêter sur tout différend qui menace la paix internationale. C'est fort de cette résolution que le Conseil de Sécurité a confié à l'OTAN le mandat d'intervenir en Lybie ce printemps.

En fait, la résolution de l'ONU prévoit des mesures provisoires de caractère économique, voire politique et ne garde l'intervention militaire qu'en dernier recours. Il apparaît donc que les occidentaux ont agité à contre sens en utilisant immédiatement l'option militaire. Dans la guerre du Kosovo, l'Union Européenne avait envoyé d'abord 800 civils pour observer et contenir les opérations criminelles de l'armée serbe. Ils ont été retirés précipitamment pour faire place aux bombardements de l'OTAN, sans qu'ils puissent même faire rapport. C'est

vrai qu'en Lybie, il y avait des civils en danger car ils étaient menacés par des mercenaires lourdement équipés.

Afin de neutraliser ces mercenaires, les avions français et anglais détruisent des armes que ces même pays ont vendues à la Lybie. Il eût été préférable de ne pas les vendre afin de ne pas mettre la population en danger. Il apparaît maintenant que les armées des États ne servent qu'à assurer le pouvoir des dictateurs soi-disant élus démocratiquement. Les fabricants d'armes et les pays exportateurs portent la responsabilité des massacres commis contre les populations civiles. La Suisse porte sa part de responsabilité, comme le GSSA l'a toujours dénoncé.

Être responsable, c'est agir avec mesure et de façon adaptée aux circonstances. La résolution de l'ONU porte sur la responsabilité de protéger les civils, une affaire de conscience. Il ne s'agit pas du droit d'ingérence humanitaire qui autorise l'usage de la force armée, mais de réagir de façon proportionnelle selon les circonstances. Pour protéger les civils et pour éviter les guerres, l'ONU devrait promouvoir le désarmement général et complet. Dag Hammarskjöld disait: «l'ONU ne mène pas au Paradis, mais elle peut éviter d'aller en enfer».

Michel Monod

Colloque sur le «Service Citoyen»

Genève, 5 octobre 2011, Haute école de travail social (HETS)

Le «service citoyen» est une forme d'action sociale, semblable au service civil, mais ouvert à toutes et à tous. Depuis début 2009, des actifs du GSSA font partie du «groupe de réflexion pour un service citoyen», lequel organise cet automne un colloque pour présenter le service citoyen aux personnes concernées et pour discuter du lancement d'un projet pilote à Genève.

Inspiré du service civil mais totalement indépendant de la question militaire, le «service citoyen» sera volontaire, une opportunité d'implication sociale, d'engagement pour la communauté et de développement personnel proposée pour une durée de quelques mois à tout-e habitant-e du territoire genevois. Ce service aura pour vocation de recréer du lien social, de la solidarité, de revaloriser les rapports non-marchands et d'encourager tout individu à la participation citoyenne en lui donnant l'opportunité de développer un projet à un niveau local, seul ou en groupe.

Le «groupe de réflexion sur le service citoyen», composé de personnes issues de différents milieux associatifs et institutionnels genevois, réfléchit à la forme que prendra un tel service et à la meilleure manière de le mettre en œuvre au niveau cantonal déjà. Le service citoyen a aussi fait l'objet d'une étude (travail de diplôme) à la haute école de travail social. Ce travail a utilisé les nouvelles technologies, il est visible sur Internet: www.service-citoyen.ch. Le site contient le mémoire, des réflexions et des entretiens vidéo. Le colloque réunira de nombreux acteurs concernés par le service citoyen : organisations de la société civile, professionnels du travail social, responsables des services sociaux genevois, experts académiques et politiciens. Des responsables de projets analogues à l'étranger seront aussi présents pour partager leurs expériences.

Au programme de la journée

Le matin, auront lieu des présentations de services civiques et citoyens (Belgique et France) et une table ronde sur les expériences existantes renforçant le lien social. L'après-midi, des ateliers participatifs permettront d'approfondir les thématiques suivantes: complémentarité du service citoyen avec l'emploi, le travail social professionnel et bénévole et les possibilités d'affectations; modalités de suivi, d'accompagnement et de formation des volontaires en service citoyen; possibilité pour les volontaires de développer leurs propres projets; les sources de financement du service citoyen et les types de rétribution pour les volontaires. Une table ronde ébauchera alors les contours du projet pilote. Le programme définitif sera prochainement disponible sur www.service-citoyen.ch.

Bastien Poscia

La page des actifs

Le GSsA survit et progresse grâce aux activités et aux dons de ses membres et sympathisants. Merci à vous.

On trouve un [formulaire d'adhésion](http://www.gssa.ch/form.html) ici: www.gssa.ch/form.html

Notre [assemblée générale](#) aura lieu, sauf imprévu le 21 septembre, journée mondiale de la paix, à 20 heures à la Maison des Associations à Genève. Une conférence est prévue pour faire suite à la partie statutaire. Nous en reparlons dans le prochain journal.

Le [comité](#) a lieu, en principe tous les 1^{er} mardi du mois. Nous cherchons actuellement de nouveaux membres. Les séances sont publiques. Merci de nous contacter à l'avance pour recevoir l'ordre du jour.

Le [secrétariat](#) a besoin d'aide. Il s'agit de faire des courriers, des envois groupés et des travaux de classement. Nous aimerions aussi numériser notre collection du journal. Nous prenons des [stagiaires](#).

Le [journal](#) accueille vos articles sur nos thèmes de travail. Nous sommes à la recherche de dessins et de photos et nous serions heureux aussi d'avoir de nouveaux correcteurs.

Notre [site web](#) a besoin de quelqu'un pour le tenir à jour, voire pour le moderniser et nous n'avons toujours pas trouvé la personne idoine pour s'occuper de notre [page wikipedia](#).

La [permamence](#) accepte aussi de l'aide pour les cas les plus faciles et pour la tenue du site web.

Mais plus que tout ou tout autant, c'est nos [groupes locaux](#) que nous souhaiterions voir progresser. Si nous avons des membres épars dans tous les cantons, nous serions heureux d'avoir quelqu'un pour coordonner les efforts sur Neuchâtel, dans le Jura et le Jura Bernois, à Fribourg et en Valais. Merci de vous annoncer.

Quelques dates intéressantes:

- Les «indignés» de Suisse se réunissent chaque samedi dans plusieurs villes. Voir facebook.
- Des manifestations de solidarité avec les révoltes arabes se tiennent régulièrement en divers de lieux de Suisse.
- Grève des Femmes dans toute la Suisse le 14 juin.
- Fêtes de la musique, 17-19 Juin, dans toute la Suisse.
- Entrée des écoles de recrue d'été, 4 juillet, dans toute la Suisse
- Paléo, Nyon, 19-24 juillet

Pour rappel, si vous souhaitez organiser une **récolte de signatures**, simplement participer lors d'un de ces événements ou nous en suggérer d'autres, merci de nous contacter.

Pour l'initiative pour supprimer le service militaire (obligatoire) nous avons besoin d'idées pour **créer du matériel**, des cartes postales, des autocollants, des T-shirt, etc.

Nous avons besoin de **débattre du thème**, de rédiger des articles sur le sujet, de trouver des journaux où publier des articles ou encarter les feuilles d'initiatives (si nécessaire, nous payons les frais supplémentaires).

Pour nous contacter: gssa@gssa.ch ou 022 320 46 76.

Brève:

Jusqu'ou ira la RUAG?

La tenue de la permanence, avec son lot d'obligations et de mésaventures militaires ou civilistes, avec ses succès aussi et ses actes de solidarité, est parfois égayée par des informations de première main sur ce que font l'armée et ses partenaires. La RUAG est une société anonyme de droit privé entièrement propriété de la Confédération, qui pour 50% de ses activités fabrique de l'armement, souvent de haute technologie. Qu'elle ne fût pas notre surprise d'apprendre à la permanence, que la RUAG utilise la troupe, ici toute une compagnie durant trois semaines, pour tester ses produits... et à l'aide d'un satellite. Cette pratique pose toutes de sortes de questions que nous poserons au parlement. Ce genre d'utilisation de la troupe pour des compagnies privées est-elle fréquente et licite? Les militaires qui y sont associés, qui là ne défendent plus la Suisse et sa neutralité, sans risque de tuer qui que ce soit, mais participent alors à un commerce de mort. Ont-ils l'obligation de participer à tel cours? (Dans le cas qui nous a été rapporté, le militaire concerné a été amendé pour avoir refusé de faire son cours dans ces circonstances!). Enfin, la RUAG, qui trouve-là une main d'œuvre abondante et gratuite, entièrement payée par le contribuable, ne pratique-t-elle pas ainsi une forme de dumping social, lui permettant de vendre ses armes à meilleur prix?

L'affaire est choquante à plusieurs points de vue: utilisation de la troupe, commerce d'armes et à bas prix, neutralité et punition de celui qui s'insurge! Affaire à suivre ...



IMPRESSUM

ISSN 1663-5701

Paraît au minimum 4 fois par an.

Impression: Atar S.A., Genève

Maquette: Solidaridad Graphisme, Genève

Mise en page: J. Sommerhalder

Relecture: C. Barbey

Tirage: 4'000 exemplaires

Annexes: Bulletin de versement, dépliant Courrier

Abonnement: 20.- par an à verser au

CCP 12-11508-2.

Les membres du GSsA sont abonnés d'office.

Articles et lettres: à adresser au secrétariat romand du GSsA, CP 151,1211 Genève 8

fax: 022 320 69 49, E-mail: gssa@gssa.ch

Prochain délai de rédaction: 14 août 2011

Pour celles et ceux qui souhaitent aussi nous lire en allemand: <http://www.gsoa.ch/gsoa/zeitung/>. Les articles sont parfois échangés.

Suite à un problème d'adressage un certain nombre de journaux nous sont revenus. Si vous n'avez pas reçu le n° 89, il est disponible sur notre site web et nous vous l'enverrons volontiers.



Où joindre le GSSA

JAB
case postale 151
1211 Genève 8

Talon de commande

Merci de renvoyer avec l'étiquette ci-dessus

Nombre	Description	Couleur	Taille	Prix	Total
	T-Shirt «STOP nouveaux avions de combat» homme	rouge sur noir	<input type="checkbox"/> S <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> L <input type="checkbox"/> XL	Fr. 28.-	
	T-Shirt «STOP nouveaux avions de combat» femme	rouge sur noir	<input type="checkbox"/> S <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> L <input type="checkbox"/> XL	Fr. 28.-	
	T-Shirt «L'armée ça tue, ça pollue, ça rend con»	<input type="checkbox"/> blanc <input type="checkbox"/> noir	<input type="checkbox"/> S <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> XL	Fr. 20.-	
	T-Shirt «Quelle connerie la guerre»	<input type="checkbox"/> blanc <input type="checkbox"/> noir	<input type="checkbox"/> S <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> L <input type="checkbox"/> XL	Fr. 20.-	
	T-Shirt «If war is the answer...»	blanc	<input type="checkbox"/> S <input type="checkbox"/> XL	Fr. 25.-	
	T-Shirt «A bas toutes les armées»	<input type="checkbox"/> blanc	<input type="checkbox"/> S <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> L <input type="checkbox"/> XL	Fr. 20.-	
	T-Shirt «Suisse sans armée», avec la colombe	<input type="checkbox"/> blanc <input type="checkbox"/> rouge	<input type="checkbox"/> S <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> L		
		<input type="checkbox"/> bleu <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> L <input type="checkbox"/> XL		Fr. 20.-	
	Drapeaux arc-en-ciel	<input type="checkbox"/> pace <input type="checkbox"/> pau <input type="checkbox"/> salam <input type="checkbox"/> shalom / <input type="checkbox"/> salam-shalom		Fr. 10.-/20.-	
	Autocollant «L'armée, ça tue, ça pollue...»			Fr. 1.-	
	Briquet «L'armée ça tue, ça pollue, ça rend con!»	<input type="checkbox"/> noir <input type="checkbox"/> blanc		Fr. 3.-	
	Véritable couteau suisse «GSSA»			Fr. 25.-	
	Couteau porte-clés «GSSA»			Fr. 15.-	
	Jeu de cartes «Le régime Bush»			Fr. 12.-	
	Livre «Quand on n'a que l'amour, mémoires d'un pasteur», Jean Rouget (2009 - prix facultatif)			Fr. 22.-	
	Livre «La non-militarisation et les pays sans armée: une réalité», C. Barbey (2001)			Fr. 15.-	
	Livre «Vitez vos ennemis», traité de communication non-violente, Michel Monod (2006)			Fr. 20.-	
	Livre «Service civil – un témoin», association suisse des civilistes, www.civil.ch (2006)			Fr. 29.-	
	Bande Dessinée «Léon Coquillard: divisionnaire de l'après 26 novembre» de ZEP (1990)			Fr. 12.-	
	Journal «Une Suisse sans armée» du n. 1 à 89	numéro(s) _____		Fr. 1.-	
Frais de port					Fr. 3.-
Somme totale de la facture					

Adresse si autre qu'imprimée plus haut:

- **Permanence Service Civil et problèmes militaires:**
tous les mardis de 12h à 14h
au tél.: 022 344 13 81 (Christophe Barbey)
Email: permanence@gssa.ch
Infos complètes: www.gssa.ch/

- **A Genève:**
Secrétariat romand
c/o GSSA Genève
case postale 151
1211 Genève 8
Adresse:
Maison des Associations
15, rue des Savoises (1^{er} étage)
1205 Genève
Tél.: 022 320 46 76 Fax: 022 320 69 49
E-mail: gssa@gssa.ch
Internet: www.gssa.ch
ccp: 12-11508-2

- **A Lausanne:**
GSSA Vaud
Georges Tafelmacher
22, ch. de la Côte
1009 Pully
Tél.: 021 728 65 71
E-mail: etafelacote@hispeed.ch

- **A Berne:**
GSoA Bern
Neubrückstr 17f
Case postale 6348
3001 Berne
Tél.: 031 301 82 09 Fax: 031 302 88 78
E-mail: bern@gsoa.ch

- **A Zürich:**
Secrétariat national
GSoA, case postale 103
8031 Zürich
Tél.: 044 273 01 00 Fax: 044 273 02 12
Internet: www.gsoa.ch

A renvoyer au GSSA, case postale 151, 1211 Genève 8